

# Rivières Sauvages

## Edito

### Rivières sauvages : un programme qui s'étoffe

Chers amis,

La fin de l'année approche. Nous pouvons jeter un premier regard rétrospectif sur les mois écoulés. 2017 a été propice aux rivières sauvages, même si elle a été marquée par la disparition de deux amis, Georges Emblanc et Cyrille Deshayes, dont nous saluons encore une fois la mémoire et l'engagement. En cette fin d'année en effet, ce sont 14 rivières qui sont labellisées, aux quatre points cardinaux de notre pays, montrant l'intérêt des communautés locales pour cette initiative nationale, démontrant que, partout, il existe encore des trésors en eau courante qui ne demandent qu'à être reconnus, protégés, valorisés par un ensemble d'acteurs publics et privés conscients de l'importance de la conservation des ultimes joyaux en eau courante et en biodiversité de notre pays.

2017, c'est aussi l'année de l'engagement de Rivières Sauvages pour aider à stopper le développement anarchique de la petite hydroélectricité, qui ne doit absolument pas se faire sur les rivières les plus patrimoniales de notre pays, ni dans les Parcs Nationaux, les Parcs naturels régionaux, ni sur les rivières à saumons sauvages, comme sur la Desges à Chanteuges en Haute-Loire.. Nous avons à ce titre soutenu les acteurs locaux, pêcheurs, naturalistes, qui ont défendu le Guiers Mort, le Nant Bénin, le Petit Tabuc. Cette position est dans l'ADN de Rivières Sauvages qui est née, rappelons-le, du désastre écologique lié à la construction du grand barrage sur le Rizzanese, en Corse. Pour Rivières Sauvages, il ne s'agit pas d'être contre l'hydro-électricité. Il s'agit juste de dire que celle-ci n'a pas sa place partout, si l'on veut être cohérent avec la politique de protection de la biodiversité. D'autant que les apports de la micro-hydroélectricité dans la transition énergétique en cours sont plus que limités.

Enfin, 2017, c'est l'année de l'exportation du label dans divers pays d'Europe, en Irlande, au Pays Basque, en Belgique, avec le soutien des WWF Suisse et Autrichien pour la partie alpine. Nous y reviendrons dans un prochain numéro. Je veux pour finir rendre ici hommage à la toute petite équipe de Rivières Sauvages et d'ERN qui a si bien travaillé pour que ces résultats soient là, au service des ces Biens Communs que sont les rivières sauvages, la deuxième réunion du Réseau des « Sites Rivières Sauvages » à l'invitation du Conseil Département de l'Ain, qui a réuni 50 participants, témoigne de cette reconnaissance.

Joyeux Noël à toutes et tous, belles fêtes de fin d'année. Puisse 2018 être propice à la biodiversité, aux rivières sauvages et renforcer l'élan commun pour les protéger et les valoriser.

Le président, Roberto Epple



### La labellisation du Taravo, en Corse : des services éco-systémiques pilotes

Le 17 octobre est une date importante pour les rivières corses. Ce jour-là s'est déroulée à Argiusta Moriccio la cérémonie de labellisation du Taravo, un fleuve côtier de Corse du Sud. Le label « Site Rivière Sauvages » avait été accordé au Taravo en février dernier. Une cinquantaine de personnes ont participé à la cérémonie, dont beaucoup d'élus des communes rurales riverains du fleuve ainsi que Jean-Pierre Luciani, président du Conseil Départemental de Corse de Sud, le porteur de projet depuis 2014 et Gilles Siméoni, président de la Collectivité Territoriale de Corse. L'intérêt pour le territoire de conserver un capital en eau courante intact a été souligné par l'ensemble des orateurs.

Le Taravo prend sa source au Monto Grosso, coule sur 65 kilomètres, traverse des gorges et des paysages remarquables, (5 sites natura 2000, 6 Znieffs de type I, 5 Znieffs de type II, une partie du Parc naturel régional de Corse) et se jette dans le golfe de Propriano, à une trentaine de kilomètres au sud d'Ajaccio, après avoir traversé une plaine alluviale préservée. Il héberge une population de Truites macrostigma endémique de Corse et de belles populations d'anguilles. Il a longtemps été victime d'une pollution microbologique sur sa partie haute, en voie de résorption. Sa continuité écologique est intacte. La labellisation du Taravao est aussi pilote parce que, pour la première fois dans notre pays, une étude sur les services écosystémiques rendus par cet hydro-système intact a été réalisée par le CEREMA (Centre d'étude, d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement), l'Ecole Centrale de Paris. Elle donne une première idée de la valeur, méconnue, d'un fleuve en très bon état écologique. A suivre.

### Le Léguer, dans les Côtes d'Armor, premier « Site Rivières Sauvages » breton

Après 20 années d'efforts patients, Bassin Versant « Vallée du Léguer », le regroupement des collectivités et producteurs d'eau du bassin du léguer, a enfin obtenu son graal, l'attribution du label « Site Rivières Sauvages ». Le 20 octobre dernier, 150 personnes ont participé à une cérémonie pleine de vie, avec un hommage particulièrement émouvant rendu sur les bords du Léguer à la poétesse bretonne, Anjela Duval, une paysanne qui avait magnifiquement célébré le lien entre l'Homme et sa rivière. Le Léguer, (et son affluent le Guic) coule dans le département des Côtes d'Armor sur 65 km. Il héberge la loutre, la lamproie, une population renaissante de saumons atlantiques, en suite de l'effacement en 1996 du barrage de Kernansquillec et plus de 7 000 hectares de forêts, landes, prairies, tourbières sur son bassin versant. ... / ...



## Le Léguer, dans les Côtes d'Armor, premier « Site Rivières Sauvages » breton (suite)

A Tregrom, en parallèle avec la signature du premier Projet de Territoire pour l'Eau en Bretagne, Mme Sylvie Detoc, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, a reconnu l'intérêt d'une démarche qui avait bousculé la routine de son agence, en l'obligeant à financer non plus seulement à la restauration des cours d'eau en mauvais état, mais aussi la protection de ceux qui sont proches du très bon état écologique.

M. Thierry Burlot, vice-président du Conseil Régional de Bretagne a insisté sur l'importance de cette reconnaissance pour une Région à l'image dégradée du fait de la pollution par les nitrates et les algues vertes, pollution qui a longtemps masqué les efforts faits pour restaurer les milieux, la qualité de l'eau.

Christian Méheust, président de Bassin Versant « Vallée du Léguer » a souligné, l'opposition unanime des élus et habitants au projet d'extraction de sable coquillier en baie de Lannion et au projet d'exploration minière porté par Variscan sur les sources du fleuve, ainsi que l'importance de l'attribution du label dans ce contexte. La sous-préfète a, quant à elle, cité Camus. En Bretagne, culture et rivières sauvages font bon ménage.

<http://www.vallee-du-leguer.com/Le-label-Site-Rivieres-Sauvages>



photos : © Samuel Jouan

## Focus sur un nouveau mécène : SAS River Equipments



Laurent Nicolet son PDG s'exprime :

« River Equipments S.A.S est un fabricant et grossiste de canoés et accessoires qui distribue ses articles vers des magasins de nautisme dans toute la France. L'espace de pratique responsable des utilisateurs de nos canoés est justement les rivières sauvages, qui disparaissent petit à petit, grignotées notamment par l'urbanisation... River Equipments soutient le Fonds pour cette raison, et veut également sensibiliser toute la profession des fabricants et distributeurs de canoés à cette cause d'intérêt primordial ».

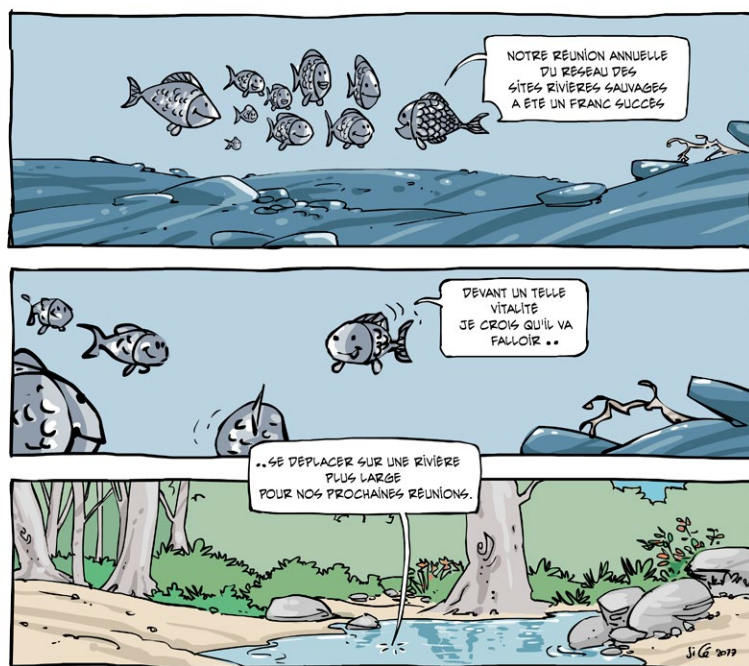
## Calendrier rivières sauvages

Evènements importants à venir

**22 décembre** CA du Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages

**13 février** Réunion du comité de pilotage de l'accord cadre national

**14 mai** World Fish Migration Day [www.worldfishmigrationday.org](http://www.worldfishmigrationday.org)



## La Fondation Caisse d'Épargne Rhône-Alpes soutient le programme d'actions sur le Guiers Mort

La Fondation Caisse d'Épargne Rhône-Alpes dans le cadre de l'appel à projet «protégeons la ressource en eau» 2017 a accordé fin novembre un don au Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages afin de soutenir le programme d'actions engagé par les parties prenantes sur le Guiers Mort en Isère. Ce soutien permettra d'investir 26 000 euros au bénéfice de la sauvegarde de la biodiversité du territoire et renforce le partenariat public/privé.

**N'hésitez pas à nous soutenir. Les petites gouttes de dons font les grandes rivières sauvages ! Merci.**



Adresse postale :

ERN / Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages  
8 rue Crozatier 43000 Le Puy | +33 (0)4 71 05 57 88  
[www.rivieres-sauvages.fr](http://www.rivieres-sauvages.fr)

Directeur de la publication : Roberto Epple

Comité de rédaction : Martin Arnould, Denis Caudron, Mélanie Taquet, Benjamin Bulle